



## **SECTION INTERNATIONALE AMÉRICAINE**

### **Session 2026**

#### **Informations importantes**

#### **FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DE LA SECTION INTERNATIONALE**

Les programmes sont conformes aux programmes des classes de collège.

#### **ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES DE LA SECTION INTERNATIONALE**

Quotités horaires hebdomadaires par niveau pour chaque enseignement spécifique :

	Littérature Américaine	History	Géographie	Langue Vivante Etrangère (Allemand ou Chinois ou Espagnol)
6ème	4h	2h	1h30	4h
5ème	4h	2h	1h30	3h
4ème	4h	2h	1h30	3h
3ème	4h	4h	2h	3h

#### **EXAMEN EN FIN DE CLASSE DE 3<sup>ème</sup>**

Pour la délivrance du Diplôme National du Brevet (DNB) en fin de 3<sup>ème</sup>, les candidats de section internationale passent deux épreuves orales spécifiques : Littérature américaine et History.

#### **TRÈS IMPORTANT**

L'entrée en Section Internationale est conditionnée par la maîtrise des deux langues (élèves bilingues) : français et langue de la section – décret 2006-1193 du 28 septembre 2006 et BOEN n°38 du 19 octobre 2006. Le fait d'être reconnu apte ne signifie pas que votre enfant est admis et inscrit. En effet, nos places dans ces sections sont comptées, c'est l'examen du dossier qui décidera en dernier ressort de l'attribution d'une place aux candidats.

## CALENDRIER

- **Mardi 20 janvier 2026 à 18h00 heure de Paris** : Réunion d'information sur l'entrée en section internationale en présentiel (salle de permanence) et en visio-conférence. **Le lien sera mis en ligne sur le site du collège.**
- **Vendredi 13 mars 2026, minuit heure de Paris** : Date limite de réception des dossiers de candidatures
- **Mercredi 29 avril 2026** : Tests au collège Alain-Fournier pour les candidats de 6<sup>ème</sup> résidant en Gironde
- **Avril 2026** : Tests en visio-conférence pour les candidats de 6<sup>ème</sup> résidant hors Gironde
- **Mai 2026** : Résultats des pré-sélections sur dossier des candidats de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>
- **Mi-mai 2026** : Tests en visio-conférence pour les candidats de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>
- **Fin mai 2026** : Résultats de la sélection niveaux 6<sup>ème</sup> /5<sup>ème</sup> /4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup>

## MODALITES DES TESTS DE SELECTIONS

Les tests de sélections portent principalement sur le niveau des candidats en anglais à l'écrit et à l'oral :

- **Les candidats à l'entrée en 6<sup>ème</sup> résidant en Gironde** seront convoqués pour passer une évaluation orale en groupe de 45 minutes suivie d'une épreuve écrite de 45 minutes.
- **Les candidats à l'entrée en 6<sup>ème</sup> résidant hors Gironde ou à l'étranger** seront contactés par l'enseignante référente pour convenir d'un rendez-vous en visio-conférence. Le candidat sera évalué à l'oral pendant une quinzaine de minutes. Le sujet de l'épreuve écrite lui sera envoyé par mail en suivant. Le candidat aura 1 heure pour répondre au sujet et renvoyer par mail sa copie à l'enseignante référente.
- **Tous les candidats à l'entrée en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>** seront dans un premier temps présélectionnés après étude de leur dossier de candidature et selon les places disponibles. Les candidats présélectionnés seront contactés par l'enseignante référente pour convenir d'un rendez-vous en visio-conférence. Le candidat sera évalué à l'oral pendant une quinzaine de minutes. Le sujet de l'épreuve écrite lui sera envoyé par mail en suivant. Le candidat aura 1 heure pour répondre au sujet et renvoyer par mail sa copie à l'enseignante référente.

## MODALITES D'AFFECTATION ET D'INSCRIPTION

**Le résultat des tests de sélection ne vaut pas pour affectation ni inscription** : l'affectation de l'enfant au collège doit être prononcée par la DSDEN de la Gironde suite à ce résultat.

- **Pour une entrée en 6<sup>ème</sup> :**
  - Si votre domicile est situé dans le secteur du collège, vous devez suivre la procédure d'affectation AFFELNET auprès de l'école primaire fréquentée en Gironde ;
  - Si votre domicile n'est pas situé dans le secteur du collège, une dérogation doit être demandée au motif du parcours scolaire particulier lors de la procédure d'affectation AFFELNET auprès de l'école primaire fréquentée en Gironde ;
  - Si votre domicile ne se trouve pas en Gironde pendant l'année scolaire 2026-2027, une demande d'affectation et/ou une demande de dérogation (si votre future adresse ne dépend pas du secteur du collège) doivent être formulées auprès de la DSDEN de la Gironde au motif du parcours scolaire particulier ;
- **Pour les autres niveaux, après les résultats de la sélection uniquement** : une demande de changement de collège doit être formulée auprès de l'établissement fréquenté en Gironde ou auprès du collège Alain-Fournier si l'enfant est scolarisé hors Gironde pendant l'année scolaire 2026-2027.

**Les inscriptions définitives ne pourront se faire qu'après que l'affectation au collège Alain-Fournier ait été prononcée.** Pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup>, les notifications d'affectation seront envoyées autour du 15 juin. Pour les autres niveaux, les affectations sont prononcées au fil de l'eau de la mi-juin jusqu'à la fin août. Chaque famille pourra récupérer un dossier d'inscription auprès du collège **sur présentation obligatoire de sa notification d'affectation.**